
Procès-verbal du 23 avril 2026 / à valider par l'AD de novembre 2026

Assemblée des délégué.e.s des communes de la Glâne-Veveyse pour le Service de Logopédie, Psychologie, Psychomotricité de la Glâne-Veveyse

Salle communale (salle bleue), Rue de l'Eglise 6, 1670 Ursy

Présent.e.s : Délégué.e.s des communes de : Billens-Hennens, Bossonnens, Châtel-Saint-Denis, Châtonnaye, Granges, Le Flon, Mézières, Romont, Saint-Martin, Semsales, Siviriez, Torny, Ursy, Villaz, Vuisternens-devant-Romont.

Membres du comité de direction : Mme Tille présidente, Mme Savary représentante de l'association des communes de la Glâne, M. Dorthe représentant de l'association des communes de la Veveyse M. Maillard inspecteur scolaire de la Veveyse, M. Lang inspecteur scolaire de la Glâne, M. N'koué, directeur.

Membres de la commission financière : M. Coquoz, M. Dubail.

Invité.e.s : Mme Decoppet, fiduciaire /excusée
Media la Gruyère – la Liberté /excusé

Excusé.e.s : Membres du comité de direction : M. Genoud préfet de la Veveyse, M. Bard préfet de la Glâne, Mme Jaquier-Eltchinger vice-présidente

Membres de la commission financière : M. Borer

Communes : Attalens, Grangettes, Le Châtelard, La Verrerie, Massonnens, Remaufens, Rue, Villorsonnens.

Absents : -

La Présidente, Mme Tille ouvre l'assemblée en souhaitant la cordiale bienvenue aux membres et les remercie pour leur présence, malgré les nombreuses assemblées.
Elle indique les personnes, communes et médias excusés.

Elle remercie la commune d'Ursy pour l'accueil. Elle passe la parole à Mme Savary de la commune d'Ursy.

Mme Savary souhaite la bienvenue à tous les membres ainsi qu'une bonne dernière assemblée du SLPP-GV au cours de cette législature. Elle souhaite le meilleur au service dans les projets futurs pour la prochaine législature.

L'assemblée a été convoquée conformément à l'article 10 point 1 des statuts du SLPP-GV, par mail et avec les documents y relatifs, en date du 2 avril 2026.
Aucune demande particulière n'a été faite quant à la convocation et l'ordre du jour.

1. Accueil – Salutations – Constitution de l'Assemblée – Nomination des scrutateur.trice.s
2. Approbation du PV de l'Assemblée des délégué.e.s du 6 novembre 2025
3. Rapport de gestion 2025
4. Comptes de résultats et des investissements 2025
 - 4.1. Présentation
 - 4.2. Discussion
 - 4.3. Rapport de la Commission financière
 - 4.4. Approbation
5. Calendrier 2026
 - AD constitutives : 13 juin 2026 à Romont à l'aula du Cycle d'Orientation
6. Divers

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée par l'assemblée. Il est validé comme tel.

1. Accueil-Salutations-Constitution de l'Assemblée-Nomination des scrutateurs

Liste nominative des délégué.e.s, contrôle des présences, attribution des voix.

16 délégué.e.s représentant 15 communes sont présent.e.s, ce qui représente 73 voix sur 97. L'assemblée des délégué.e.s est donc valablement constituée et apte à délibérer. La majorité absolue est de 38 voix.

- Nomination des scrutateur.trice.s :

Messieurs Jacques Dumas et Raphael Droux sont nommés en tant que scrutateurs.

2. Approbation du PV de l'Assemblée des délégué-e-s du 6 novembre 2025

Il n'y a pas de remarques, ni de questions.

L'assemblée des délégué.e.s approuve à l'unanimité le PV de l'assemblée du 6 novembre 2025

3. Rapport de gestion 2025

Les membres du comité et de l'assemblée ont pu prendre connaissance du rapport de gestion.

Madame Tille passe la parole à Monsieur N'koué pour une présentation complémentaire qui synthétise les lignes principales du rapport :

Pour le directeur, il est important de clôturer ce rapport 2025 comme un premier cycle engagé au 01.01.2023, au cours de la législature 2021-2026.

L'évolution du service 2023-2025 met en avant :

- Un travail effectué sur 3 piliers :
 - La Direction Élargie comme centre de compétence administratif et clinique,
 - Les 4 secteurs (administration, psychologie, psychomotricité, logopédie) renforcés dans leur identité propre,
 - La co-construction de la charte du SLPP-GV entérinée en présence du comité de Direction le 07.07.2025.
- Des travaux sur 4 stratégies 2024-2027 :
 - Renforcer le sentiment d'appartenance autour de lignes directrices communes, déployées dans l'ensemble des secteurs, afin de consolider l'unité du service.
 - Faire évoluer et diversifier les pratiques thérapeutiques pour optimiser les trois phases d'accompagnement (prévention, intervention, clôture), réduire les listes d'attente et favoriser l'implication des parents.

- Optimiser les charges administratives afin d'alléger les tâches de gestion, en forte augmentation sous l'effet des référentiels et des obligations légales, tout en préservant les temps de rencontre et les espaces de soutien.
- Accroître la visibilité du service auprès des écoles, des communes et du canton, compte tenu de l'importance de sa mission auprès des élèves et des familles.
- Une gestion financière qui demeure rigoureuse. L'écart budget/comptes se resserre (CHF-77'544) avec l'augmentation des collaborateurs qui hausse les coûts de fonctionnement. Globalement les dépenses restent en dessous du budget et répondent de manière spécifique aux besoins et aux réalités du terrain.
- Des ressources humaines qui exposent une année intense, dont notre mission a été le fil rouge constant :
 - 6 engagements (dont 5 CDD)
 - 5 changements de taux
 - 7 absences (maladie, accident, congé maternité)
 - 4 départs (dont 1 retraite)
- 1332 élèves suivis soit une augmentation de + 4.96% par rapport à 2024 :
 - Psychologie : 575
 - Logopédie : 570
 - Psychomotricité : 187

Cela représente une augmentation d'élèves suivis entre 2023 et 2025 de +7% avec un coût moyen réel par enfant de CHF 2'958.00 (à la baisse sur ces 3 années). Pour information : une comparaison a été faite en parallèle avec un enfant suivi en privé en psychologie sur 38 semaines à raison d'une fois par semaine, cela représente un coût moyen de CHF 5'320.00.

Ce rapport de gestion 2025 ouvre déjà sur un second cycle dès 2026 telle une continuité des travaux en cours :

- Faire vivre notre charte, afin qu'elle constitue un repère durable et une ligne directrice entre les deux législatures,
- Pérenniser la Direction Élargie en tant que pôle de compétences, capable de répondre à la complexité croissante des situations rencontrées,
- Intensifier la collaboration intersectorielle pour apporter des réponses plus adaptées aux situations impliquant des doubles, voire triples signalements.
- Structurer la relation avec les écoles en développant des espaces de réflexion et de co-construction, permettant d'élaborer des solutions pertinentes et adaptées aux besoins.

Madame Tille remercie Monsieur N'koué et elle soulève la rigueur du travail accompli dans ce rapport de gestion. Il explique parfaitement les activités du service dans le secteur administratif et les trois secteurs thérapeutiques. Cette structure mise en place, il y a trois ans, permet une bonne compréhension du fonctionnement.

4. Comptes de résultat et des investissements 2025

4.1 Présentation

En préambule, Madame Tille souligne que les résultats sont très proches du budget prévu. Elle rappelle que les communes avaient demandé une gestion au plus près du budget, afin de mieux maîtriser l'utilisation des fonds. Cette exigence a été respectée. Elle les remercie pour leur soutien.

M. N'koué annonce que les comptes se soldent avec un montant de CHF 3'939'552.35 tandis que le budget était de CHF 4'017'096.35.

La proportion la plus importante dans le fonctionnement se centre sur le traitement du personnel (comptes 301).

Le directeur donne les précisions suivantes :

- Cpte 3010.09 - Remboursement d'indemnités de salaire du personnel : CHF -85'602.60
Ce montant de remboursement d'indemnités représente bien l'ampleur des fluctuations pour les arrêts maladie – accident et congé maternité sur l'année 2025.

Pour rappel, le SESAM ne reconnaît que les EPT du personnel actif. Les EPT du personnel absent doivent être entièrement à charge des communes. Après négociations, un accord exceptionnel a été conclu avec le SESAM et une partie des EPT (0.45) d'absentéisme maladie et accident a pu être basculé dans le reconnu.

- Cpte 3118.00 - Acquisition de logiciels et licences : Une augmentation en lien avec l'acquisition du logiciel Rumya afin d'entamer des travaux pour la mise en conformité de la LPrD. Par le biais de ce logiciel, nous avons une base de données commune avec les SLPP et les institutions d'enseignement spécialisées du canton.
- Cpte 3130.04 - Autres prestations de tiers : Une augmentation en lien avec l'engagement d'un service juridique concernant une situation RH particulière.

Au niveau des investissements, la dépense du renouvellement du parc informatique est de CHF 10'544.30 contre CHF 12'000 budgété.

4.2 Discussion

Question de M. Majcherczyk :

Est-ce que ces CHF 85'602.60 correspondent aux 0.45 EPT maladies-accident et congé maternité normalement à considérer dans les EPT non reconnus ? Non, ce montant correspond aux remboursements d'indemnités des assurances (80% du salaire). La charge salariale qui équivaut aux 0.45 EPT est d'env. CHF 70'700.00 pris exceptionnellement dans les EPT reconnus.

4.3 Rapport de la Commission financière

M. Dubail lit le rapport de la commission financière qui fait partie intégrante de ce procès-verbal (cf. page 6).

4.4 Approbation

L'assemblée des délégué.e.s approuve à l'unanimité les comptes et les investissements 2025

Mme Tille remercie Mmes Marmier et Gremaud et M. N'koué pour l'excellente tenue des comptes. Elle remercie également la commission financière ainsi que les délégué.e.s pour la confiance témoignée.

5. Calendrier 2026

- AD constitutive : 13 juin 2026 à Romont à l'aula du Cycle d'orientation. Le siège juridique de l'association est à Romont.
- AD des budgets 2027 : 12 novembre 2026 à Châtel-st-Denis.

6. Divers

M. Nkoué apporte des informations sur deux projets significatifs pour le secteur de la logopédie :

- Projet logopédie 2026 : MAR intégrative et MAR séparative

Les élèves scolarisés en Veveyse, bénéficiant jusqu'ici d'une MAR séparative, étaient transférés au CESLG, au sein des classes de langage. Dès la rentrée 2026–2027, un projet pilote chapeauté par le canton sera mis en œuvre afin de remplacer les MAR séparatives par des MAR intégratives. Dans ce cadre, les enfants concernés seront maintenus dans leur cercle scolaire. Pour la Veveyse, cette mesure concerne quatre élèves. Le SLPP-GV intègre ces situations avec les EPT actuellement disponibles. Ce projet pilote présente un intérêt particulier, dans la mesure où il permet à l'élève de rester dans son environnement familial et scolaire, favorisant ainsi la continuité de son parcours et de ses repères.

- Projet logopédie 2031 :

Selon les bases légales mentionnées dans la RPS, tous les élèves en scolarité obligatoire ne seront plus suivis en privé dès le 01.08.2031. Ces accompagnements seront attribués aux SLPP.

Un groupe de travail a été constitué avec trois conseillers communaux de l'ACF, trois collaboratrices du SESAM, deux membres de la CDSLPP et trois logopédistes indépendantes.

A ce stade, un consensus de transfert par étapes a été trouvé. Cette proposition doit être encore validée par la Conseillère d'ETAT avant sa diffusion.

Des informations plus précises seront transmises au plus tard lors de la prochaine AD.

Avant de clore cette dernière assemblée après cinq passés à la présidence du service, c'est non sans émotions que Mme Tille remercie sincèrement les membres du comité de direction pour leur engagement, le directeur pour l'excellente collaboration, les secrétaires administratives et l'ensemble du personnel du SLPP-GV qui œuvre au bon fonctionnement du SLPP-GV pour le bien des enfants nécessitant un accompagnement thérapeutique.

Une présidente n'est rien sans son directeur et elle lui souhaite bon vent à la tête du SLPP-GV. Un grand merci également à l'ensemble des communes des districts de la Glâne et de la Veveyse pour leur soutien et la confiance témoignée. A celles et ceux qui terminent leur mandat, Mme Tille leur souhaite une bonne retraite politique et à celles et ceux qui, comme elle, poursuivent leur engagement, elle leur souhaite beaucoup de plaisir, de force et de courage. Mais surtout du courage !

M. N'koué exprime ses remerciements à la présidente par la remise d'un bouquet. Il lui témoigne sa reconnaissance pour son soutien sans borne et son appui sur le travail mené dans les enjeux stratégiques depuis son arrivée en tant que directeur en 2023. Il remercie le comité, les communes pour leur compréhension et leur soutien pour la mission du service. Dès 2026, la prise en charge des 92% de dépassement des EPT par les communes est une donnée concrète à relever dans les travaux de fond qui ont été menés et qui sont voués à se poursuivre. Le SLPP-GV est une petite association avec une très grande mission : le soutien des élèves.

La séance est levée à 19h41 /NT / NNK / gm / cg

Romont, le 28 avril 2026

Annexe :

- Rapport de la commission financière

**SERVICE DE LOGOPEDIE, DE PSYCHOLOGIE ET DE PSYCHOMOTRICITE DE LA
GLANE-VEVEYSE (SLPP-GV)**

Rapport à l'assemblée des délégués du 23 avril 2026

Préavis de la commission financière sur les comptes 2025

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s

Conformément aux dispositions de l'article 72 alinéa 1 lettre h LFCo, nous avons examiné le rapport de l'organe de révision sur les comptes 2025 établi à l'intention de l'assemblée des délégués des communes.

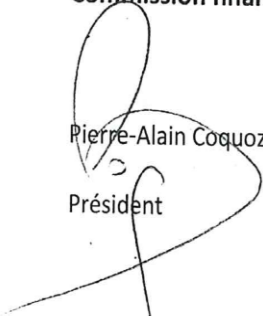
Dans son rapport du 24 mars 2026, Fiduciaire Butty SA conclut que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 sont conformes à la loi. L'organe de révision atteste qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du comité de direction. Il recommande à l'assemblée des délégués des communes l'approbation des comptes 2025.

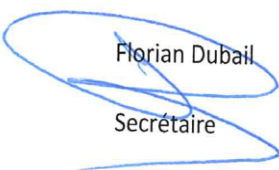
La commission financière n'a aucun commentaire à émettre sur le rapport de l'organe de révision.

Nous remercions les membres du comité de direction et tout particulièrement le Directeur pour tout le travail accompli, ainsi que la parfaite collaboration et la transparence entretenues lors de l'accomplissement de notre mandat.

Romont, le 23 avril 2026

Commission financière du SLPP-GV


Pierre-Alain Coquoz
Président


Florian Dubail
Secrétaire


Cedric Borer
Membre